

Hausse de la tension sur le marché du travail guyanaise en 2022

Insee Analyses Guyane • n° 69 • Mai 2024



En 2022, la dynamique de reprise entamée en 2021, après la levée complète des restrictions sanitaires, se confirme. Les niveaux de la production ou de l'emploi surpassent ceux d'avant la crise sanitaire. La croissance économique ► définition de la Guyane atteint +1,1 % et le Produit Intérieur Brut (PIB) ► définition en volume retrouve le niveau de 2019. Le marché de l'emploi est dynamique avec une hausse de 3,3 % de l'effectif salarié en 2022. De même, la création d'entreprises progresse avec 3 100 entreprises créées en 2022 en Guyane.

Ces indicateurs économiques favorables ont aussi pour corollaire une augmentation des tensions de recrutement, exacerbées par le faible niveau de qualification de la population en Guyane. En 2021, la moitié de la population active guyanaise (51 %) ne dispose d'aucun diplôme, contre 13 % en France métropolitaine.

Le niveau de tension est au plus haut depuis 11 ans

En 2022, tous métiers confondus, l'indicateur synthétique de tension sur le marché du travail construit par la Dares et France Travail ► méthodologie atteint son niveau le plus élevé (4 sur 5)

Dans un contexte de reprise d'activité depuis la fin des restrictions sanitaires, la tension sur le marché du travail guyanaise atteint en 2022 son plus haut niveau depuis 2011. Elle est particulièrement forte dans le secteur primaire, l'industrie et le BTP. Les facteurs de tension du marché du travail en Guyane sont divers. Le lien entre la formation et l'emploi est un facteur de tension pour les professions paramédicales. Les conditions de travail contraignantes sont également à l'origine de la tension dans certaines familles professionnelles, comme chez les cuisiniers. Les tensions sur le marché du travail pourraient s'intensifier avec une population en forte croissance et une population active suivant la même tendance.

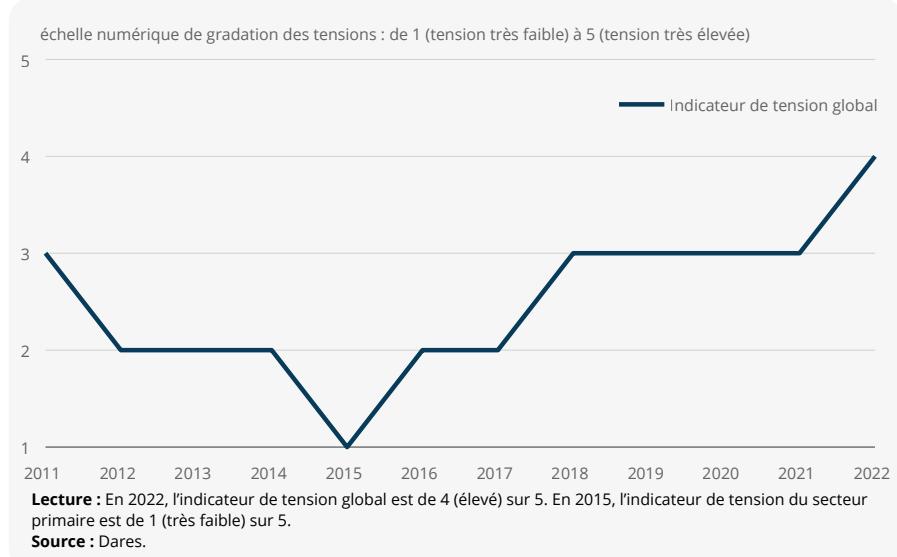
depuis 2011 en Guyane ► figure 1. Cette tension se constate également en France [Chartier et al. 2023 ► pour en savoir plus]. Auparavant, le niveau de tension en Guyane était moyen (3 sur 5) ou faible (2 sur 5), voire très faible (1 sur 5). Les tensions sont élevées dans l'industrie et le secteur primaire guyanaise et moyennes dans le bâtiment et les travaux publics (BTP). Le secteur tertiaire est en forte tension seulement

depuis 2022, alors que l'industrie l'est déjà depuis 2019. L'agriculture quant à elle présente un niveau de tension faible.

Les métiers les plus tendus figurent dans le BTP

Parmi les 13 familles de métiers les plus importantes en termes de recrutement

► 1. Indicateur de tension en Guyane de 2011 à 2022



En partenariat avec :

(représentant au moins 200 offres d'emploi publiées en ligne), 12 sont en tension forte à très forte (de 4 à 5) ► **figure 2**.

Les professions du bâtiment et des travaux publics (BTP) sont les premières concernées, notamment les cadres et les techniciens et agents de maîtrise. L'indicateur complémentaire d'intensité d'embauche illustre la forte volonté des employeurs pour ces recrutements. Les fonctions de cadres et d'agents de maîtrise nécessitent des compétences et formations spécifiques. Or un décalage existe entre les compétences requises par les employeurs et celles dont disposent les personnes en recherche d'emploi. Cette inadéquation s'illustre par l'indicateur complémentaire de tension du lien entre la spécialité de formation et le métier. Il est élevé pour les cadres et techniciens et agents de maîtrise du BTP. Un déficit de main d'œuvre complique également le recrutement des techniciens et agents de maîtrise du BTP. En effet, l'indicateur complémentaire de manque de main d'œuvre est également élevé pour cette famille professionnelle.

À la faveur d'une forte volonté d'embauche des cadres du BTP, le nombre de postes augmente plus vite que le nombre total de cadres guyanais tous secteurs confondus entre 2017 et 2021 (+9,9 % contre +4,3 %). Le salaire net horaire est cependant inférieur au salaire des cadres du privé (26,4 € contre 29,9 € en 2021) pouvant constituer une difficulté de recrutement supplémentaire [Lhommeau et Rémy, 2020 ► pour en savoir plus]. En contrepartie, les cadres du BTP bénéficient d'une sécurité de l'emploi plus grande que leurs homologues du secteur privé en Guyane. En effet, en 2021, 92,1 % des postes sont des contrats à durée indéterminée (CDI) contre 79,4 % dans l'ensemble des cadres du secteur privé guyanais. La majorité des postes sont occupés par des hommes (83,1 % contre 54,6 %). Le vieillissement des cadres du BTP est plus marqué que celui de l'ensemble des cadres du secteur privé guyanais. La part des seniors (55-69 ans) a augmenté de 1,8 points

entre 2017 et 2021 contre 1,2 point pour l'ensemble. Ils restent néanmoins plus jeunes. En 2021, les seniors représentent 14,1 % des cadres du BTP contre 22,4 % de l'ensemble des cadres guyanais.

Diverses tensions pèsent sur les professions para-médicales

Dans le domaine de la santé, le marché du travail des professions para-médicales est en tension très forte. Outre le manque de main d'œuvre disponible, la tension est liée à une intensité d'embauches et un manque de formation très élevés. Ces deux derniers indicateurs sont également au niveau le plus élevé chez les professionnels de l'action sociale et de l'orientation et peuvent expliquer une tension élevée sur le marché du travail. Ces deux familles de métiers sont composées majoritairement de professions intermédiaires (87 % chez les professions paramédicales et 100 % chez les professionnels de l'action sociale et de l'orientation).

Le nombre de postes salariés dans les professions paramédicales augmente de 6,3 % en moyenne annuelle entre 2017 et 2021 et de 8,1 % chez les professionnels de l'action sociale et de l'orientation, contre 6,0 % pour l'ensemble des professions intermédiaires guyanaises. Sur la même période, la part des seniors diminue de 0,8 point dans les professions paramédicales alors qu'elle augmente de 1,2 point pour l'ensemble des professions intermédiaires. À l'inverse, elle augmente pour les professionnels de l'action sociale et de l'orientation (+2,1 points). Ceux-ci restent cependant plus jeunes (12,2 % de seniors en 2021) que l'ensemble des professions intermédiaires guyanais (13,9 %). Ce constat est également valable chez les professions para-médicales (9,1 % de seniors en 2021). Ces métiers sont majoritairement féminins (75,3 % de femmes chez les professions paramédicales et 74,7 % chez les professionnels de l'action sociale et de

l'orientation). Le salaire net horaire moyen de ces familles professionnelles (16,9 € chez les professionnels de l'action sociale et de l'orientation et 17,6 € chez les professionnels du para-médical) est plus faible que pour l'ensemble des professions intermédiaires de la région (19,1 €), ce qui les rend moins attractifs à l'embauche et peut constituer un facteur additionnel de tensions.

Un manque de main d'œuvre subsiste chez les infirmiers et les sages-femmes

Malgré un nombre important de chômeurs et de personnes composant le halo autour du chômage ► **définition** en Guyane [Audoux, Wilczynski 2023 ► pour en savoir plus], certains métiers souffrent d'un manque de main d'œuvre, comme les infirmiers et les sages-femmes. En outre, s'agissant de professions nécessitant des qualifications spécifiques, le critère de la formation requise est également un facteur de tension très élevé, dans un contexte de marché du travail avec un faible niveau de formation moyen. Composés exclusivement de professions intermédiaires, ces métiers offrent pourtant de meilleures conditions d'emplois que la moyenne. Notamment, la rémunération horaire net (21,5 €) est supérieure à celles des professions intermédiaires de la région (19,1 €).

Pour les cuisiniers, les besoins de recrutement sont élevés mais les conditions peu attractives

Le métier de cuisinier est en tension élevée. Si l'origine de ces tensions est multiple, elles sont principalement liées à un recrutement très important de la part des employeurs. L'évolution du nombre d'emplois illustre cette tendance. Le nombre de postes de cuisinier a augmenté en moyenne de 10,5 % par an entre 2017 et 2021. Les conditions de travail difficiles (horaires décalés, insécurité financière...) et le manque de formation

► 2. Familles de métiers avec 200 offres d'emploi ou plus, en Guyane en 2022

échelle numérique de gradation des tensions : de 1 (tension très faible) à 5 (tension très élevée)

Libellé de la famille professionnelle	Niveau de tension	Intensité d'embauche	Manque de main d'œuvre	Lien entre la spécialité de formation et le métier	Non durabilité de l'emploi	Conditions de travail contraignantes
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	5	5	4	4	1	3
Cadres du bâtiment et des travaux publics	5	5	1	4	1	1
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	5	4	1	3	1	2
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	5	5	1	3	1	1
Professions paramédicales	5	5	4	5	1	3
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	5	5	1	2	3	2
Secrétaires	4	5	1	1	2	1
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	4	5	2	2	1	1
Vendeurs	4	3	1	2	2	3
Cuisiniers	4	5	1	4	2	5
Infirmiers, sages-femmes	4	2	5	5	1	3
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	4	5	1	5	1	1
Employés de maison	1	5	1	1	4	3

Lecture : En 2022, la famille de métiers des cuisiniers possède un indicateur synthétique de tension à 4 (élevé), avec un indicateur complémentaire d'intensité à l'embauche et de contraintes sur les conditions de travail à 5 (très élevé).

Source : Dares.

sont également facteurs de tension. Les difficultés de mobilité au sein du territoire (manque de transports en commun) rendent ces métiers à horaires décalés encore moins attractifs. La part de seniors de cette famille professionnelle (9,4 %) reste en dessous de la moyenne régionale de l'ensemble des salariés guyanais (15,9 %).

La Guyane compterait 30 600 actifs de plus en 2030

Des tensions en hausse sur le marché du travail dans un contexte de hausse démographique peuvent avoir des implications particulières et nécessiter des recrutements massifs pour répondre aux besoins d'une population nouvelle. La population passerait de 276 000 à 336 000 habitants sur la même période [Douriaud, 2022 ► pour en savoir plus].

La population active suivrait la même tendance que la population globale. Elle augmenterait, passant de 106 200 actifs à 136 800 en 2030, soit une hausse annuelle moyenne de 2,1 % ► figure 3. Cette augmentation serait le résultat de trois composantes. En premier lieu, l'effet démographique serait positif (+28 400 actifs entre 2018 et 2030) avec plus de jeunes rentrant sur le marché du travail que de départs à la retraite. Puis, l'augmentation du taux d'activité, en particulier due à la réforme des retraites et l'allongement de la durée de vie active, augmenterait le nombre d'actifs de 4 900 sur la période 2018-2030. Ces deux tendances seraient toutefois freinées par l'effet des migrations résidentielles qui diminuerait le nombre d'actifs de 2 700 sur la période 2018-2030.

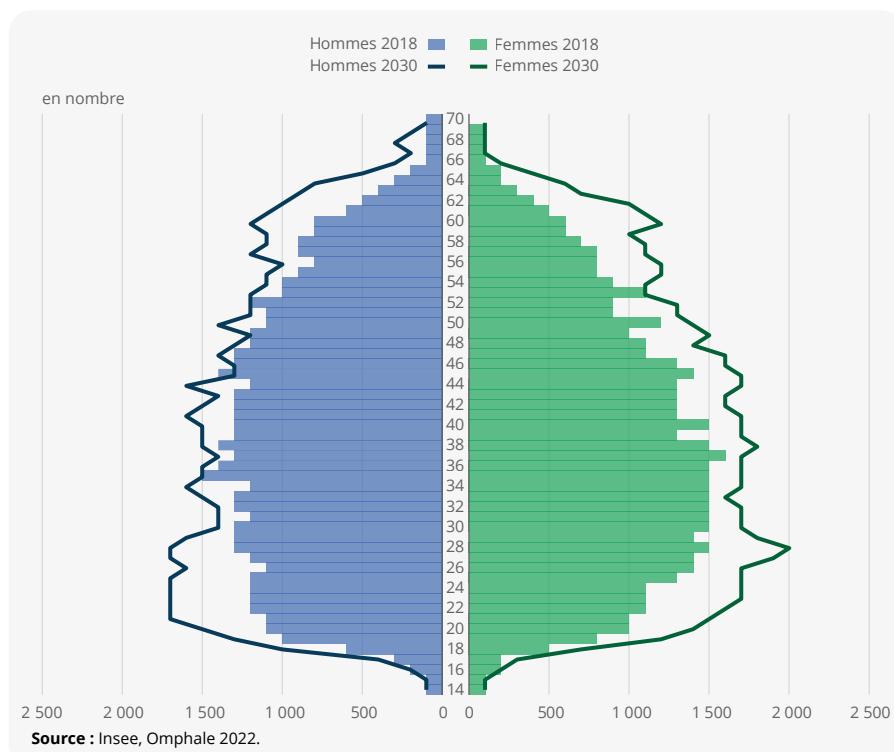
La population pourrait augmenter de 9 400 seniors et 6 600 jeunes actifs

Les évolutions de la population active seraient toutefois différentes selon l'âge. En particulier, la population active des seniors augmenterait, en lien avec le recul de l'âge de la retraite. En 2030, la population active guyanaise compterait 9 400 actifs supplémentaires de plus de 55 ans

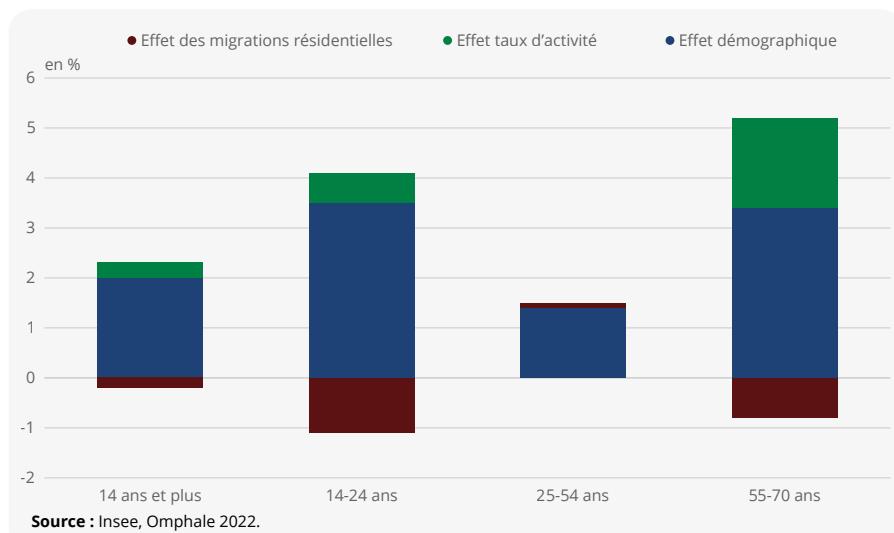
► figure 4, soit une augmentation annuelle moyenne de 4,4 %. Cette hausse serait principalement due à l'effet démographique (+7 400 actifs). L'effet de l'augmentation du taux d'activité serait de +3 800 et les migrations résidentielles de -1 800. Ainsi, la part des seniors dans la population active passerait de 13,1 % en 2018 à 17,0 % en 2030.

Le nombre d'actifs de 14 à 24 ans augmenterait également de 6 600 entre 2018 et 2030, soit une augmentation annuelle moyenne de 3,0 %, principalement causée par l'effet démographique (+7 600 sur la période). L'effet du taux d'activité serait également positif (+1 400 actifs entre 14

► 3. Pyramide des âges de la population active guyanaise de 14 à 70 ans en 2018 et 2030



► 4. Composantes de l'évolution annuelle moyenne de la population active guyanaise sur la période 2018-2030



et 24 ans) imputable à l'augmentation du nombre d'apprentis. La montée en puissance de ce dispositif (+400 apprentis entre 2017 et 2021 en Guyane) permet en effet à des jeunes d'intégrer plus tôt le marché du travail et de venir ainsi renforcer les rangs de la population active. À l'inverse, l'effet des migrations résidentielles serait négatif (-2 400 actifs).

Entre ces deux classes d'âge, le nombre d'actifs de 25 à 54 ans augmenterait de 14 600, soit une hausse annuelle moyenne de 1,5 % principalement due à l'effet démographique (+13 400 actifs entre 2018 et 2030) et aux migrations résidentielles (+1 500 actifs entre 2018 et 2030). Le halo autour du

chômage est particulièrement important en Guyane (21 % de la population des 15-64 ans, contre 4 % en France métropolitaine) et les personnes qui le composent ne font pas partie de la population active. Des politiques publiques qui permettraient de rapprocher ces personnes de l'emploi pourraient avoir un impact important sur la structure de la population active à venir. ●

Bénédicte Chanteur, Corentin Douriaud (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthodologie

Les tensions sur le marché du travail sont mesurées à l'aide de données issues de la Dares et de France Travail. L'[indicateur principal de tension](#) permet de fournir une échelle numérique de gradation des tensions par métier. Il prend en compte trois dimensions : les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs, le nombre d'offres d'emploi rapportées au nombre de demandeurs d'emploi et la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi. Cet indicateur est accompagné d'[indicateurs complémentaires](#) éclairant les causes des tensions.

► Sources

Cette étude analyse les **indicateurs de tension** élaborés par la Dares et France Travail déclinés sur la Guyane. Les offres d'emplois publiées en ligne sont collectées sur le site de France Travail et enrichies par des offres issues d'autres sites employeurs (base Jocas). Elle est complétée par des données issues des [Bases Tous Salariés](#) de l'Insee. Il s'agit de fichiers statistiques annuels de données individuelles sur l'ensemble des salariés, produites à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. L'outil **Omphale** (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) est mobilisé pour les projections de population active.

► Définitions

La **croissance économique** de la France est l'évolution de la richesse produite sur le territoire français entre deux années ou entre deux trimestres.

Le **produit intérieur brut** vise à mesurer la richesse créée par tous les agents, privés et publics, sur un territoire national pendant une période donnée. Le **produit intérieur brut réel**, ou en volume, est une mesure du produit intérieur brut (PIB) à prix constants. Les évolutions du PIB liées à la variation des prix (inflation ou baisse des prix) sont ainsi neutralisées, ce qui permet une mesure de la croissance économique.

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes sans emploi qui, soit recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, soit n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent mais souhaitent travailler, qu'elles soient disponibles ou non. Le halo regroupe donc des personnes inactives au sens du Bureau International du Travail (BIT), c'est-à-dire ni en emploi ni au chômage, mais proches du marché du travail.

► Encadré 1 – Enseignement et informatique : des métiers à surveiller

Avec une population jeune et en forte augmentation, les recrutements dans les métiers de l'enseignement sont à anticiper. La démarche est déjà engagée : entre 2017 et 2021, le nombre d'enseignants a augmenté de 1,9 % en moyenne annuelle. Dans ce milieu professionnel majoritairement féminin (62,1 % de femmes), la part des seniors a augmenté de 3,4 points pour atteindre 15,8 %, ce qui reste légèrement inférieur à la part de seniors chez les salariés de la région (16,0 %).

Avec le développement des nouvelles technologies et des services en ligne, les métiers du numérique constituent un domaine à très fort potentiel de recrutement. Le nombre d'emplois dans ce domaine augmente (+14,3 % en moyenne annuelle entre 2017 et 2021 pour les techniciens de l'informatique et +10,0 % pour les ingénieurs de l'informatique). À catégorie socio-professionnelle équivalente, ces métiers restent jeunes. La part des seniors chez les ingénieurs de l'informatique (20,3 %) est plus faible que celles de l'ensemble des cadres guyanais (22,4 %). De la même manière la part des seniors chez les techniciens de l'informatique est plus faible que celles de l'ensemble des professions intermédiaires de la région (11,0 % contre 13,9 %). Cependant, malgré le dynamisme du marché du travail dans ces métiers, les tensions sont élevées en lien avec un déficit de formation. Ces métiers requièrent en effet des compétences techniques spécifiques.

► Encadré 2 – Quelques actions publiques de lutte contre les tensions de recrutement

Dans le cadre du plan national de lutte contre les tensions de recrutement, une expérimentation est lancée depuis septembre 2022 dans chaque agence France Travail. Un conseiller accompagne des demandeurs d'emploi intéressés pour occuper un emploi dans un secteur en tension. Ils doivent être disponibles immédiatement et détenir les compétences indispensables à l'exercice du métier ou être en capacité de les exercer rapidement. En Guyane, quatre conseillers accompagnent ces demandeurs d'emploi sur 35 métiers identifiés parmi ceux ayant le plus de difficultés de recrutement. Au 31 décembre 2023, 1 800 demandeurs d'emploi ont été accompagnés.

En 2019, le pacte d'investissement dans les compétences (PRIC) a été signé entre l'État, la CTG et France Travail afin de transformer l'offre de formation. Ce pacte vise à assurer l'égalité d'accès à la formation pour tous et sécuriser les parcours des actifs, en les préparant à l'insertion post-formation. Il s'agit également d'impulser et accélérer la transformation du système de formation afin de favoriser la croissance des entreprises par la montée en compétences des salariés. Des aides à destination des publics les plus fragiles et des parcours de formation qualifiants ont été mis en place. La création de postes en alternance est également incitée. Entre mars 2019 et juin 2023, 20 500 personnes sont entrées en formation dans le cadre du PRIC Guyane.

De nombreuses personnes en Guyane ne sont pas diplômées et ont des compétences de base fragiles. En effet, 52 % des Guyanais présentés aux Journées Défense et Citoyenneté en 2022 ont des difficultés de lecture et 39 % des 16-65 ans sont en situation d'illettrisme selon la dernière enquête IVQ de l'Insee en 2011 [Bayard et al. 2013 ; pour en savoir plus (5)]. Elles peuvent ne pas avoir accès à la qualification et ne sont donc pas en mesure d'occuper des postes vacants. Le plan de lutte contre l'illettrisme (PLCI) vise à proposer et faciliter l'accès à des formations, au besoin sur les savoirs de base. Une approche par parcours assure la continuité des prises en charge tout en prenant en compte les freins à l'accès et au suivi de ces formations. Sur la période 2022-2023, 1 400 personnes sont entrées dans ce dispositif.

► Pour en savoir plus

- **Chartier et al. 2023**, « Les tensions sur le marché du travail en 2022 », Dares résultats, novembre 2023.
- **Lhommeau B, Rémy V.**, « Quels liens entre tension sur le marché du travail, difficultés de recrutement et efforts de recherche des employeurs ? », Travail et Emploi n° 163, 2020.
- **Audou L., Wilczynski A.**, « Le halo autour du chômage, 2,5 à 5 fois plus présent dans les DOM qu'en France métropolitaine », Insee Focus n° 303, juin 2023.
- **Douriaud C.**, « 391 000 habitants en Guyane dans 20 ans, 477 000 à l'horizon 2070 », Insee Analyses Guyane n° 161, novembre 2022.
- **Bayard et al. 2013**, « Lire, écrire, compter : des savoirs fragiles en Guyane », Insee Premiers résultats Antilles-Guyane n° 97, novembre 2013.

